

Conforme au code d'usages approuvé: règlements sur les produits chimiques (information sur les dangers et emballage pour l'approvisionnement) 2002 (UK) et européens 67/548 / EEC, 1999/45 / format CE, NOHSC australien: 1008, 10005 (1999), 2011 (2003), 1003 (1995), Code australien des marchandises dangereuses 7th, 2001/58 / E, la norme ANSI Z400.1 et la communication américaine OSHA sur les dangers, conforme à la norme CE 1907/2006

1. IDENTIFICATION PRODUIT ET ENTREPRISE

Nom du produit	SuperWAX
Utilisation identifiée	A utiliser dans l'imprimante 3D Freeform Pico / Pro
Producteur / Fournisseur	Asiga 155 North Riverview Drive Suite #100 Anaheim Hills CA 92808
Renseignements	US TOLL FREE +1 877-689 99 98
Numéro d'appel d'urgence	Chemtrec 800 424 9300

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

CAS No	EC No	Nom	% Poids	Classification
2455-24-5	276-957-5	Tétrahydrofurfuryl-2-méthacrylate	5 - 20	xi
84170-74-1	276-957-5	Le néopentylglycol propoxylate-diacrylate	60 - 90	Xi; R36 / 37/38
8002-74-2	232-315-6	Paraffine	5 - 20	Non classé

3. COMPOSANTS DANGEREUX

Classification

Xi; R36/37/38
R53/53

Phrases R

R36/R37/R38
R52/R53

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

4. PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation	Donner de l'air frais en abondance. En cas d'irritation respiratoire ou si la respiration devient difficile, consulter un médecin immédiatement.
En cas de contact avec la peau	Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. Si des irritations cutanées persistent, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	Rincer les yeux sous l'eau courante pendant plusieurs minutes. En cas de problème de vue consulter un spécialiste.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche et boire de l'eau abondamment. Consulter un médecin rapidement.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction	Mousse, poudre sèche ou dioxyde de carbone.
Produits d'extinction déconseillés	Jet d'eau
Équipement spécial de protection pour les Pompier	Utiliser un appareil respiratoire à adduction d'air indépendant.
Informations complémentaires	Les résidus d'incendie et les eaux d'extinction contaminées doivent être conforme aux règlements locaux.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	Utiliser des vêtements de protection corporelle. Garder à l'écart des sources d'ignition.
Précautions environnementales	Ne pas jeter à l'égout, ni dans un milieu naturel
Méthodes de nettoyage	Recueillir à l'aide d'un produit absorbant.
Informations complémentaires	Se référer au chapitre 13

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Prévention des incendies et explosions	Garder à l'écart des sources d'ignition.
Informations complémentaires de stockage	Tenir les emballages hermétiquement fermés. Stocker à une température comprise entre 5 et 40°C (=41 to 104°F).

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTIONS INDIVIDUELLES

Protection respiratoire	Non applicable
Protection des mains	Gants synthétiques de protection
Protection des yeux	Lunette de sécurité.
Mesures générales de protection	Eviter tout contact avec les yeux et la peau

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Rouge	Forme	Solide
Odeur	caractéristique	Point d'inflammation	> 150°C
Température de fusion	non déterminée	Auto-inflammation	non déterminé
Viscosité 1 dynamique	ca. 400 mPa	Solubilité dans l'eau	insoluble
Solubilité	soluble avec la majorité des solvants organiques		

10. STABILITE ET REACTIVITE

Condition à éviter	Réaction à la lumière – risque de polymérisation
Réactions dangereuses	Réactions avec des peroxydes et autres composants radicalaux.
Informations complémentaires	Polymérisation possible si le produit est instable

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë / Irritations / Sensibilisation

	Valeur / Validation	Espèce	Méthode	Remarque
LD 50 toxicité aiguë orale	> 2000 mg/kg	Rat	OECD 401	Information concernant le composant principal
Irritation de la peau	Non-irritant	Lapin	OECD 404	
Irritation des yeux	Non-irritant	Yeux de lapin	OECD 405	

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Bio-dégradabilité	Difficilement dégradable
Effets écotoxicologiques sur les poissons Comportement dans une station d'épuration	non déterminés Demander l'autorisation des autorités compétentes avant de rejeter dans les égouts ou en station de retraitement.
Indications générales	Ne pas laisser fuir de façon incontrôlée le produit dans l'environnement. Le produit ne doit pas être déversé dans les eaux souterraines ou dans les milieux aquatiques.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Code déchets non 07 02 08 *

Nom des déchets Autres résidus de réaction et résidus de distillation

* Les déchets marqués d'un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 91/689 / CEE relative aux déchets dangereux.

Recommandation pour le produit Éliminer conformément aux réglementations locales en vigueur. Éliminer comme un déchet dangereux.

Recommandation pour l'emballage Les emballages usés doivent être vidés le plus possible. Après un nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés. Les emballages qui ne peuvent pas être nettoyés, ils doivent être évacués comme le produit.

14. INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

Association internationale du transport aérien

Non réglementé comme un bien dangereux

Marchandises dangereuses maritimes internationales

Non réglementé comme matière dangereuse

Accord européen sur les marchandises dangereuses par route / rail

Non réglementé comme matière dangereuse

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Classification

Xi

Irritant

Phrases-R

R36/37/38

R52/53

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases-S

S24/25

S36/37/39

Éviter le contact avec la peau et les yeux

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

S46

En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

S7

Conserver le récipient bien fermé.

16. AUTRES INFORMATIONS

Informations complémentaires

Les informations contenues dans ce document sont basées sur l'état de nos connaissances. Il caractérise le produit en ce qui concerne les précautions de sécurité. Il ne représente pas une garantie des propriétés du produit.

Le libellé des phrases R spécifiées au chapitre 3 (pas la classification de la formulation)

R 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.